Ministère des Finances
Québec
Cabinet du ministre

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate
CNW Code 01

Budget 2004–2005 :
Consultations prébudgétaires

Québec, le 5 janvier 2004 – Conformément à ses engagements, le ministre des Finances, M. Yves Séguin, a lancé en décembre dernier les consultations prébudgétaires en vue de la préparation du budget 2004–2005.

« Toutes les Québécoises et tous les Québécois pourront participer à ces consultations auxquelles j'attache la plus grande importance. Le printemps dernier, les circonstances rendaient cette démarche impossible. Au moment de préparer le budget 2004–2005, il est important d'informer la population, mais aussi de connaître ses priorités pour le long terme », a précisé le ministre des Finances.

Les consultations proposent quatre grands thèmes d'échange :

- les priorités pour relever les défis des dix prochaines années;
- les sources de financement pour répondre aux besoins de la société;
- le fardeau fiscal des contribuables québécois;
- la simplification de la fiscalité.

Les consultations prébudgétaires se dérouleront notamment sous la forme d'audiences publiques présidées par le ministre des Finances. Toute personne, tout groupe ou toute organisation intéressés à déposer un mémoire afin d'être entendus lors des audiences publiques sont invités à le faire. La date limite pour le dépôt des mémoires est le 16 janvier 2004. Des avis publics seront publiés en ce sens dans les quotidiens et certains journaux hebdomadaires. L'ensemble des documents sont disponibles sur le site Internet du ministère des Finances (www.finances.gouv.qc.ca). À cette adresse, on trouve également un message d'invitation du ministre à participer aux consultations.

Les audiences publiques auront lieu entre le 26 janvier 2004 et le 6 février 2004. Le nombre et le choix des villes où se tiendront les audiences seront déterminés en fonction du nombre de personnes, de groupes ou d'organisations qui déposeront des mémoires. La population pourra également faire part de ses opinions, commentaires ou préoccupations directement au ministre des Finances par courriel à l'adresse suivante : consultation.ministre@finances.gouv.qc.ca

« Les réflexions que nous allons entreprendre ensemble doivent nous permettre de mieux cerner les enjeux auxquels nous faisons face et de mieux choisir. En participant à des audiences publiques ou, tout simplement, en me transmettant directement leurs commentaires, les Québécoises et les Québécois pourront me faire part de leurs suggestions et de leurs observations sur tout ce qui touche les finances publiques du Québec. Je leur assure que j'y accorderai la plus grande attention », a conclu M. Séguin.

- 30 -

Source : Serge Privé
Directeur des communications
Cabinet du ministre des Finances
Tél. : (418) 643-5270